

Compte rendu du conseil d'école Curie Ferry du 16 Novembre 2012

Présents :

Enseignants : Mme BOVÉ (*nom de jeune fille de Mme Villers*), Mme STECKO, Mlle ROETYNCK, Mme FRERE, Mme BARBIER, Mr DESBONNET, Mme BOYÉ, Mme BOUTELJA, Mme FAIDHERBE, Mme COLLET, Mme LOGAN, Mme KOLASNIEWSKI.

RASED : Mme ROUSSEAU, Mme COURIER

Représentant de la mairie : Mr DELAPLACE

DDEN : Mme DERUE

Président de l'Amicale Clinquet : Mr LEMAIRE

Parents d'élèves : Mme VEN, Mme SOKOLOWSKI, Mme RIPOLL, Mr BAUDRIER, Mr DECONINCK, Mme MOUCI, Mme MARKEY, Mr AUBRY, Mr FOULON, Mme LEFRANC.

Excusés :

Mme FRANCOIS, Inspectrice de l'éducation nationale

Mr HENNO, maire de Saint André-Lez-Lille

Les parents : Mme WEPIERRE, Mme CAILLERET, Mme CREACH, Mme CLUSMAN, Mme RICCI, Mr BOUCAULT

Secrétaire de séance : Mme MARKEY

Ordre du jour

Points retenus par les enseignants :

1. Présentation de l'équipe pédagogique

Madame Bové présente les nouveaux arrivés dans l'équipe enseignante.

2. Effectifs 2012/2013

L'effectif est de 244 élèves pour la rentrée de septembre 2012 soit une moyenne de 22 élèves par classe.

3. Election des parents d'élèves

Election à 34.98 % de la seule liste. Cette liste n'appartient pas à une association de parents d'élèves. La liste est composée par 11 parents titulaires et 5 parents suppléants.

Parents titulaires : David Baudrier, Elodie Ripoll, Agathe Wepierre, Sonia Sokolowski, Sébastien Deconinck, Anne Mouici, Emmanuel Foulon, Gaëlle Lefranc, Bruno Aubry, Delphine Markey, Anne Creach.

Parents suppléants : Mélanie Clusman, Vanessa Ricci, Marion Cailleret, Nathalie Ven, Rodolphe Boucault

4. Vote du règlement intérieur

Madame Bové propose de reconduire le règlement intérieur. Ce dernier est voté à l'unanimité.

5. Désignation des représentants pour les commissions de travaux et de restauration

Commission travaux :

Représentants des parents : Mme Ripoll, Mr Deconinck

Représentants des enseignants : Mme Boutelja, Mme Boyé

Commission restauration :

Représentants des parents : Mme VEN, Mme MOUICI

Représentants des enseignants : Mr DESBONNET, Mme BARBIER

6. Organisation de la semaine

24 heures par semaine d'enseignement.

Aide personnalisée : 4 x 30 minutes ou 2 x 1 H par semaine.

Changement l'année prochaine car passage à la semaine de 4 jours ½.

7. Position de l'équipe enseignante et des parents quant à la semaine de 4 jours et demi prévue dès la rentrée 2013

Le temps d'enseignement et d'aide personnalisée restera le même.

L'organisation est laissée à l'appréciation de chaque commune (dans l'attente des directives ministérielles).

L'équipe enseignante de Curie Ferry opterait pour le mercredi matin et ne souhaite pas que la pause méridienne soit allongée.

L'association des parents d'élèves (ADPE) a réalisé cette semaine un sondage pour demander aux parents d'élèves du groupe scolaire Schuman leur préférence sur le choix de la demi-journée d'école supplémentaire qui sera mise en place à la rentrée de septembre 2013.

83 % des parents se sont exprimés.

Les résultats obtenus sont les suivants : 86,13% des parents donnent leur préférence au mercredi matin, 9,4% des parents donnent leur préférence au samedi matin et 4,45% des parents sont sans opinion.

Pour information :

- A l'école Desbordes Valmore : 89,8% des parents donnent également leur préférence au mercredi matin.

- Pour l'école des Peupliers : 87 % des parents optent pour la même demi-journée.

Mr DELAPLACE informe qu'une réunion a déjà été organisée avec le corps enseignant, les associations de parents d'élèves et les associations périscolaires, culturelles et sportives. Il relate que le sondage est fidèle au choix national.

Plusieurs points seront à étudier et notamment l'heure journalière périscolaire obligatoire, pour la placer le plus intelligemment possible dans la journée et en concertation avec les enseignants. Nous sommes dans l'attente de la loi d'orientation du gouvernement.

Se posera également la question de la restauration scolaire le mercredi et de la poursuite de la journée en périscolaire.

Une harmonisation est nécessaire pour l'ensemble des groupes scolaires de la commune.

Le projet devra être arrêté pour avril 2013.

8. Projets et actions pédagogiques de l'année

Les axes prioritaires du dernier projet d'école sont reconduits :

- Maîtrise de la langue : travaux dans le domaine de la lecture, de la compréhension. Des décloisonnements sont organisés pour faire des groupes de lecture par niveau et permettre un enseignement par compétences.
- Citoyenneté : mise en place du permis à point et projet de fresque pour embellir l'école et la distinguer sur le thème de citoyenneté.
- Ouverture culturelle :

En CP : projet de comédie musicale qui sera présenté en fin d'année à la salle Wauquier (textes – chants – danses) lié à un projet de jardinage (thème de la comédie musicale).

Sorties : pièce de théâtre au Grand Bleu, parc Mosaïc, visite aux Beaux-Arts sur le thème des paysages, représentation début décembre « Planète mômes » et peut être sortie en forêt à Phalempin – Atelier aux Compagnons des Saisons à Wambrechies.

En CE1 : classe de Mer à Stella avec visites de plusieurs musées (Maréis, Port d'Etaples...). – Projet musical axé sur la musique africaine avec un spectacle à la salle Wauquier.

Cycle 3 : Projet musical commun autour du jazz en collaboration avec les dumistes de l'école de musique.

En CE2 et CM1 : Projet autour du fantastique (littérature, production d'écrits, arts visuels...).

En CM2 : reconduction du projet classe découverte à Paris (histoire de l'art, géographie, ...) prévu début mars.

Points retenus par les parents :

1. Qui est titulaire de la direction de l'école ?

Mme TOMASINA est toujours titulaire de son poste et est toujours remplacée par Madame BOVÉ.

2. Apprentissage des langues étrangères

Il n'y a plus d'intervenant en langue étrangère : chaque enseignant prend en charge lui-même l'enseignement de la langue étrangère.

L'école a acheté deux nouvelles méthodes d'anglais (dont « Cup of Tea ») adaptées aux différents niveaux.

L'anglais est enseigné en décloisonnement dans les classes de CE1, CE2 et CM1.

Monsieur DELAPLACE demande si les enseignants ont contacté l'association des Amis de Bridge pour savoir si des intervenants pourraient les soutenir.

Les enseignants rappellent que l'intervention d'un professeur d'anglais à la retraite avait été auparavant refusée par l'inspection, faute de convention. Monsieur DELAPLACE propose que la question soit posée à l'inspectrice dans le cadre du PEL.

Il faudrait éventuellement voir pour trouver des assistants, étudiants étrangers par exemple, qui seraient agréés par l'Education Nationale.

3. Mise en place des APER

APER : Attestation de Première Education à la Route

L'APER fait partie des compétences à valider et participe à la sensibilisation à la sécurité routière.

Elle peut se faire avec des partenaires (MAIF par exemple, kit permis cycliste, Association Droit au Vélo ...).

La commune peut également demander une intervention de la gendarmerie. Ceci a déjà été fait il y a quelques années, mais Monsieur DELAPLACE informe de la nécessité de faire la demande très en amont et de l'intégrer dans un projet global.

Sensibilisation également sur l'intervention aux premiers secours.

4. Parc informatique

14 postes sont disponibles et utilisables (mot de passe à nouveau fonctionnel).

Tous les niveaux sont concernés par l'utilisation des ordinateurs.

Monsieur DELAPLACE informe de l'ensemble des matériels disponibles dans la salle informatique :

- Serveur Kwartz (renouvelé cette année)
- 14 postes informatiques (dont 3 datant de 2009 et qui seront changés en 2013.)
- Une imprimante Laser
- Liaison ADSL 8 Mbits
- Switch 24 ports

5. Utilisation du plateau d'évolution par les collégiens

Un professeur de sport remplaçant au collège Jean Moulin à sollicité Madame BOVÉ pour utiliser le terrain jusqu'à la Toussaint, ce qu'elle a accepté ; mais la classe est revenue après les vacances de la Toussaint.

Monsieur DELAPLACE signale que l'accord n'ayant jamais été donné par la commune, les collèges ont été recontactés pour les informer qu'ils ne sont plus autorisés à l'utiliser.

6. Date de distribution des brioches par la mairie

La mairie distribuera les brioches de Noël le 13 décembre 2012 dans la matinée.

Nouveauté dans les classes de CP : un dictionnaire sera offert à chaque enfant.

7. Demande de nettoyage régulier des feuilles dans le passage entre les deux écoles. Ou en est l'aménagement de l'allée ?

Pour l'aménagement de l'allée : rien n'a été prévu au budget 2013.

Monsieur DELAPLACE informe que l'allée est nettoyée tous les mercredis ainsi que durant les vacances scolaires.

Les parents d'élèves demandent que les feuilles soient ramassées et non soufflées. Ne serait-il pas également possible de refaire l'entrée du passage où il y a une cuvette boueuse. Monsieur DELAPLACE se renseigne, car aucune budgétisation n'est prévue pour 2013.

Monsieur DELAPLACE signale qu'il est possible d'envisager de réhabiliter le passage mais pas d'élargissement prévu. Les parents d'élèves demandent donc de proposer un aménagement pour le budget 2014.

Demande également d'installation de poubelles sur le parvis et dans la cour, ainsi que des arceaux pour les vélos à l'extérieur. Monsieur DELAPLACE demande à Madame BOVE de recenser les besoins (prix d'une poubelle ~200 €).

8. Temps de la pause méridienne : Changement de prestataire ? Nombre et fonction du personnel encadrant ? N'y a-t-il pas moins d'activités prévues par rapport à l'an passé ?

Le nouveau délégataire de service public sera désigné au prochain conseil de novembre.

Deux prestataires (*Léo Lagrange et CAP*) avaient répondu au marché public, mais seul CAP a répondu au cahier des charges. Une rencontre a déjà été organisée avec Monsieur le Maire pour échanger sur les différentes modalités d'intervention. La subvention de la commune passera de 825 000 à 915 000 €. CAP reprendra donc la gestion de la pause méridienne à compter de septembre 2013.

Il sera important de pouvoir associer CAP aux instances en place pour bien les informer des attentes.

Un responsable par site a été désigné. Pour le groupe scolaire il s'agit de Franck VANHOUTEGHEN. Il est responsable de l'encadrement des intervenants. Il est par conséquent déchargé de l'encadrement des enfants.

Sur les activités en cours : Monsieur DELAPLACE nous remet le programme d'intervention. (Voir tableau en annexe)

A la rentrée de septembre 2013 la surveillance dans le restaurant scolaire restera à la charge de la commune.

A propos des repas servis au restaurant scolaires

Mr DELAPLACE précise qu'un courrier sur les régimes alimentaires a été envoyé très récemment aux familles.

Monsieur DELAPLACE rappelle le fonctionnement de la cantine scolaire et reprecise que le service de restauration est un système laïc non obligatoire.

Il nous rappelle qu'à la rentrée scolaire de septembre la mairie proposait deux types de menus : le menu végétarien et le menu classique. Il s'est avéré qu'avec ces deux types de menus les enfants ne souhaitant pas manger de porc devaient cocher le menu végétarien et par conséquent ne se voyaient jamais proposer de viande.

Dans un souci d'équité et afin que ces enfants puissent avoir un apport de protéine animale, un courrier a donc été envoyé aux familles au retour des vacances de la Toussaint pour préciser que désormais le porc serait servi exclusivement aux repas du jeudi midi. Pendant ces repas une autre source de protéine sera proposée aux enfants.

Monsieur DELAPLACE rappelle par ailleurs la nécessité d'établir un PAI pour les enfants qui ont des allergies alimentaires (signalement tripartite famille / commune / école) pour éviter tout problème d'intolérance.